



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA LOUGE ET DU TOUCH

Bulletin d'information N°3 - Mai 2008

Edito du Président.

Notre Communauté de Communes, qui va bientôt souffler ses trois bougies, a atteint maintenant son rythme de croisière.

Vos représentants ont un mandat complet pour mener à bien des projets indispensables au développement de notre territoire : la crèche sera opérationnelle début 2009 ; le gymnase sera construit en même temps que le collège. Quant à la zone d'activités, après une longue phase administrative (révision simplifiée du POS de la commune de Saint-Elix Le Château), les terrains vont être acquis rapidement et la phase d'étude pour l'aménagement pourra débuter.

Ces projets sont le résultat du travail effectué par vos élus, animés par le même esprit communautaire et l'intérêt de notre territoire.

Par ailleurs, dans un souci de transparence et d'information, il a été décidé que nous continuerions à vous informer régulièrement des décisions du Conseil Communautaire par le biais d'un bulletin et bientôt, via le site INTERNET de la CCLT.

Enfin, sachez que vos délégués, les membres du personnel et moi-même, sommes à votre écoute pour tous renseignements ou suggestions.

Bonne lecture.

Jean Pierre BONNEMAISON

SOMMAIRE

Edito	p1
Sommaire	p1

Conseil Communautaire

Les élus	p2
Les commissions	p2

Finances

Bilan 2007	p3
Budget primitif 2008	p6

Zone d'activités

Situation	p7
-----------	----

Petite Enfance

Label HQE	p8
Coût de la crèche	p8

Les élus communautaires

Suite au renouvellement des Conseils Municipaux du 9 et 16 mars 2008, chaque assemblée a élu en son sein des délégués communautaires. Le nombre de délégués est fonction de la population de la commune.

<u>COMMUNE</u>	<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>FONCTIONS</u>
CASTELNAU-PICAMPEAU	CAZALOT ESCLASSAN	Christian Daniel	Membre du Bureau Délégué
CASTIES-LABRANDE	MAUMUS- COUSSEAU	J. François Christian	3 ^{ème} Vice Président Délégué
FUSTIGNAC	DADER DOMEJEAN	Roger Joël	Membre du Bureau Délégué
LE FOUSSERET	CONDIS DARDIGNAC BOCHEREAU PUISSEGUR DARAN	Alain Joseph Jean-Marie Christian Jacques	4 ^{ème} Vice Président Délégué Délégué Délégué Délégué
GRATENS	DEDIEU PEREZ MUL PUIBUSQUE	Alain Annie Cécile Bernard	5 ^{ème} Vice Président Déléguée Déléguée Délégué
LUSSAN-ADEILHAC	PIQUES SAINT-BLANCAT	Jean Guy	Membre du Bureau Délégué
MARIGNAC-LASCLARES	CAPBLANQUET DOUSSIN ROUANET	Gérard Christophe Claudie	2 ^{ème} Vice Président Délégué Déléguée
MONTEGUT-BOURJAC	CORTIADE BARON	Claude Gérard	Membre du Bureau Délégué
MONTOUSSIN	DE MIN PERES	Eliane Claude	Membre du Bureau Délégué
POLASTRON	MIRALLES FRANQUET	Hélène Philippe	Déléguée Membre du Bureau
POUY-de-TOUGES	SOULAN LAZARO TARDIEU	Yves Claire Gérard	Membre du Bureau Déléguée Délégué
SAINT-ARAILLE	SANCERRY GROS	Francis Emile	1 ^{er} Vice Président Délégué
SAINT-ELIX	BONNEMAISON CASTELAIN SUPIOT DUBREUIL	Jean Pierre Jean Jacques Josette Brigitte	Président Délégué Déléguée Déléguée
SENARENS	LAGUENS SAINTE-MARIE	Bernard Robert	Membre du Bureau Délégué

Les commissions

10 commissions sont mises en place au sein de la CCLT:

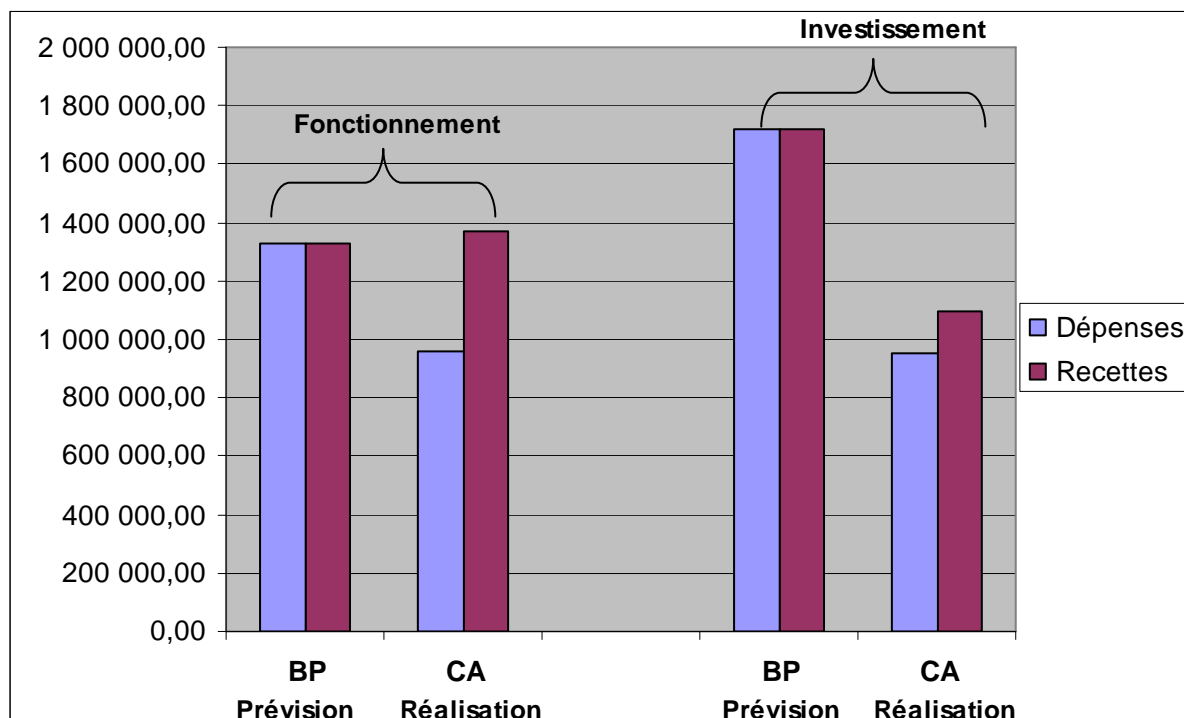
Appel d'offres, Communication, Crèche, Développement économique, Finances, Energies nouvelles, Environnement/Gestion des déchets, Gymnase, Tourisme et Voirie.

Bilan 2007 et orientations 2008

■ L'exécution du budget au 31 décembre 2007

Conformément aux instructions comptables en vigueur, le Compte Administratif de la collectivité retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2007.

Pour cette année, on constate un excédent de la section de fonctionnement (+ 410 859.76 €) et de la section d'investissement (+ 144 145.69 € incluant les excédents des années antérieures).



Le budget de fonctionnement

La section de fonctionnement dégage un résultat de + 410 859.76 €, avec :

- » des dépenses moins importantes que prévues (72 % des prévisions),
- » des recettes de fonctionnement pratiquement conformes aux prévisions (103%).

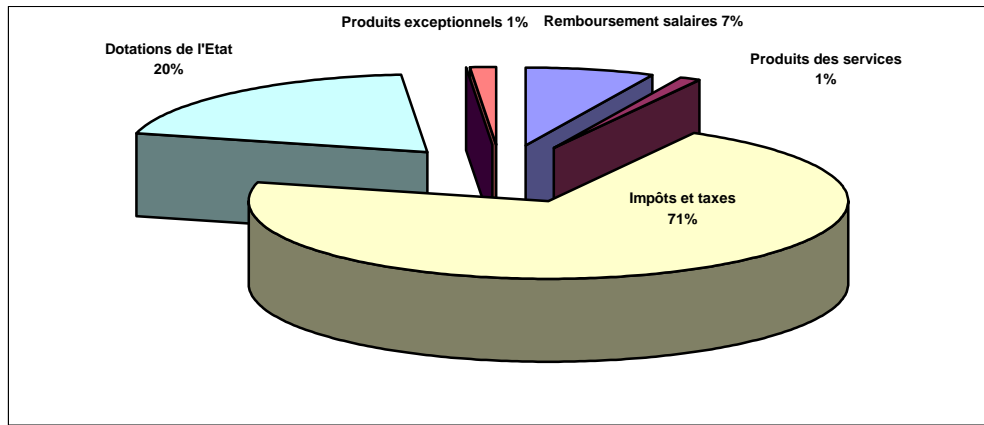
Les principales recettes proviennent de la fiscalité qui a rapporté près de 900 000 euros. De manière plus précise, la contribution des ménages au fonctionnement de la communauté s'est élevée à 110 € par habitant (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

Quant aux entreprises sur le territoire, elles ont apporté plus de 400 000 € de taxe professionnelle à la Communauté de Communes.

Enfin, en ce qui concerne les autres recettes, il est à noter que la dotation globale de fonctionnement attribuée par l'Etat a doublé par rapport à 2006. Elle se situe à plus de 169 000 €.

Les recettes du tri sélectif ainsi que le soutien d'Eco-Emballages à la collecte sélective sont en légère hausse (30 000 €).

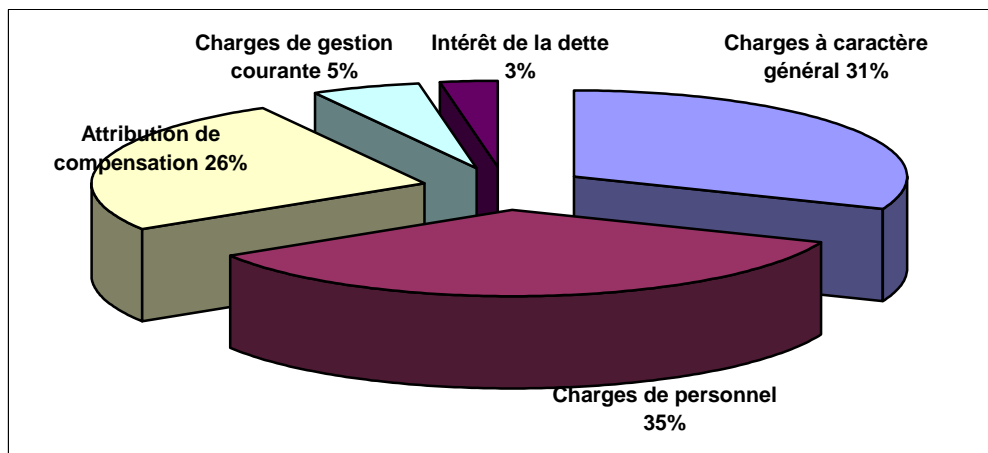
Recettes réelles de fonctionnement 2007



Les dépenses de fonctionnement sont largement consacrées à la mise en œuvre des compétences de la Communauté de Communes de la Louge et du Touch :

- ❖ **44% des dépenses** sont consacrées à la collecte des déchets, au tri sélectif, ainsi qu'au fonctionnement de la déchetterie, **22%** sont liés au fonctionnement de la structure, **15%** aux transports scolaires et à la demande, **13%** sont consacrées à la gestion de la voirie, **6%** sont liés au fonctionnement de la Maison du Tourisme.

Dépenses réelles de fonctionnement 2007



Attribution de compensation (AC) : c'est la différence entre le produit de taxe professionnelle 2005 des communes et le montant des charges transférées du SIVOM à la CCLT (anciennes contributions des communes au SIVOM).

Le budget d'investissement

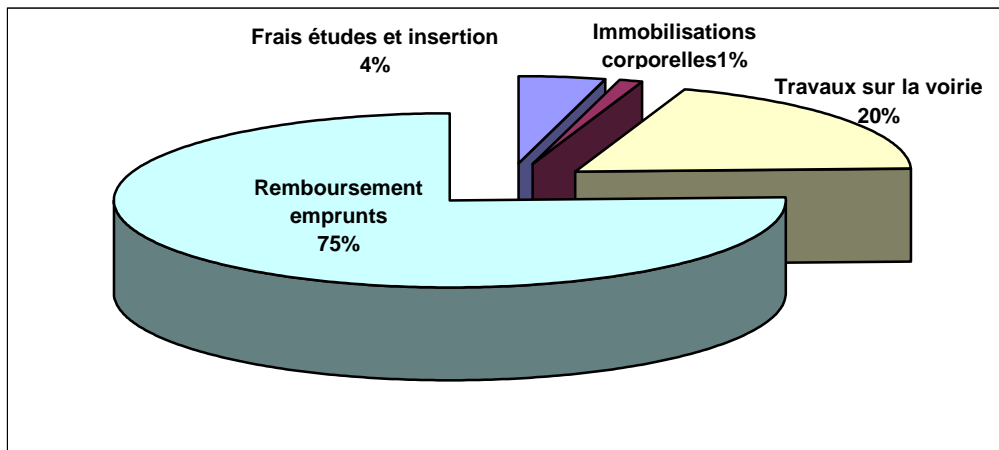
La section d'investissement dégage un résultat excédentaire de + 144 145.69 €, incluant l'excédent des années précédentes, les dépenses et recettes d'investissement réalisées correspondent à environ 60 % des prévisions budgétaires.

Les dépenses d'équipement sont en grande partie consacrées aux travaux sur les routes de la Communauté de Communes (Pool routier), aux études liées à la construction de la crèche mais également au renouvellement du matériel (bacs d'ordures ménagères, matériel informatique).

Il est à noter un important effort consacré au remboursement de l'emprunt (674 721.01€) avec le remboursement anticipé d'un emprunt de 556 000 € (concernant le Pool Routier). La Communauté de Communes, grâce à l'effort de cette année, aborde l'année 2008 avec une

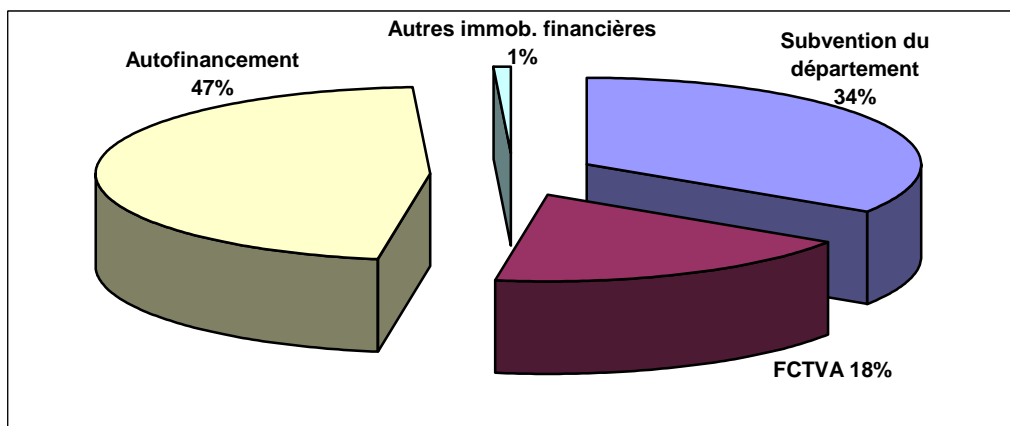
bonne capacité financière pour réaliser les projets de construction de la crèche et du gymnase.

Dépenses réelles d'investissement 2007



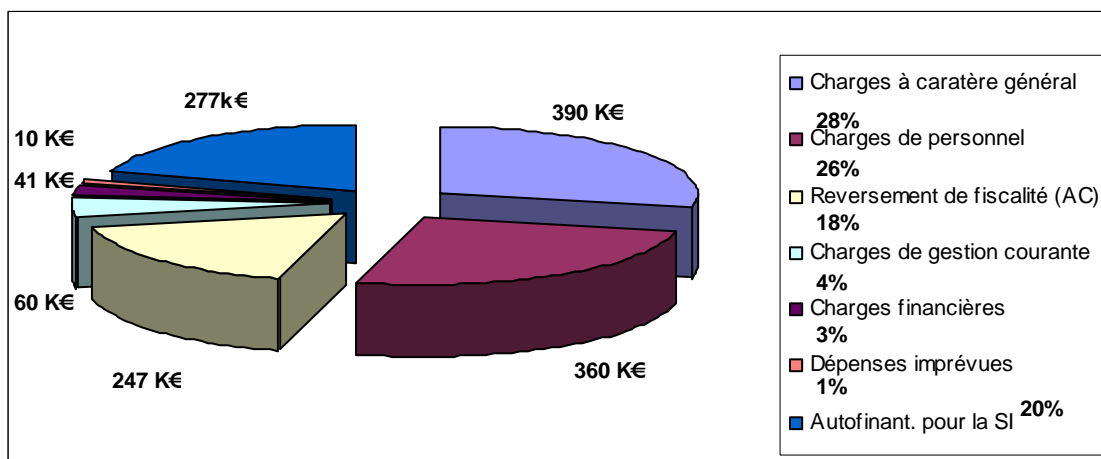
Quant aux recettes, elles proviennent essentiellement des subventions du Conseil Général de la Haute-Garonne pour le financement des travaux sur la voirie, de l'autofinancement (488 414 €) et de la récupération de la TVA.

Recettes réelles d'investissement 2007

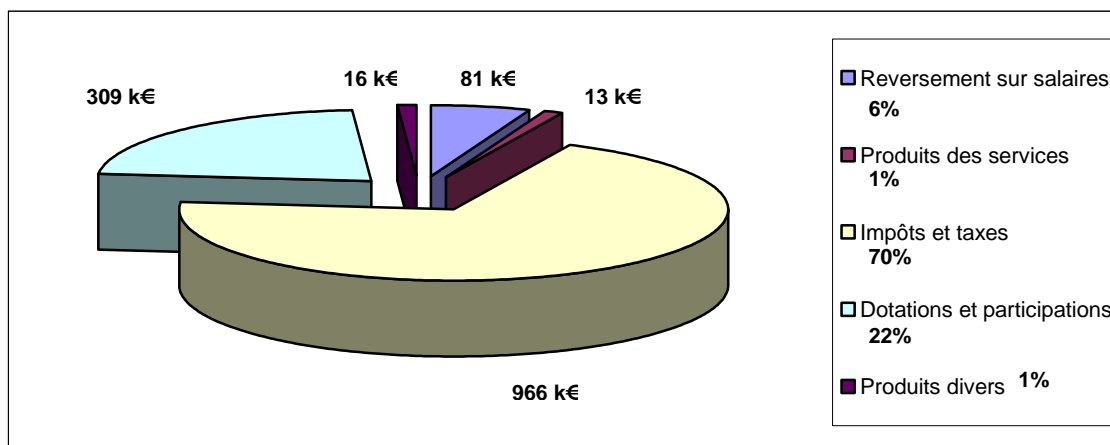


Budget primitif 2008

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

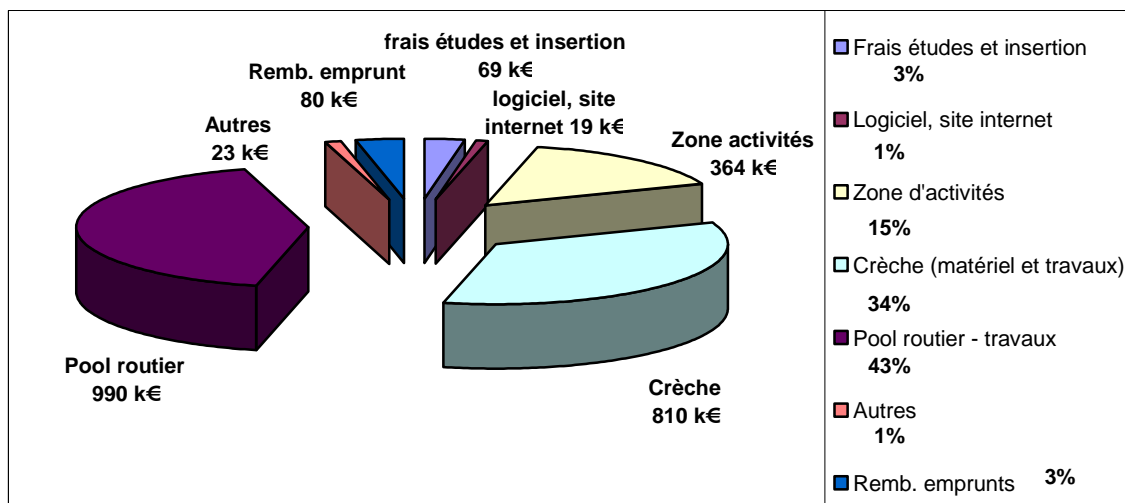


SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

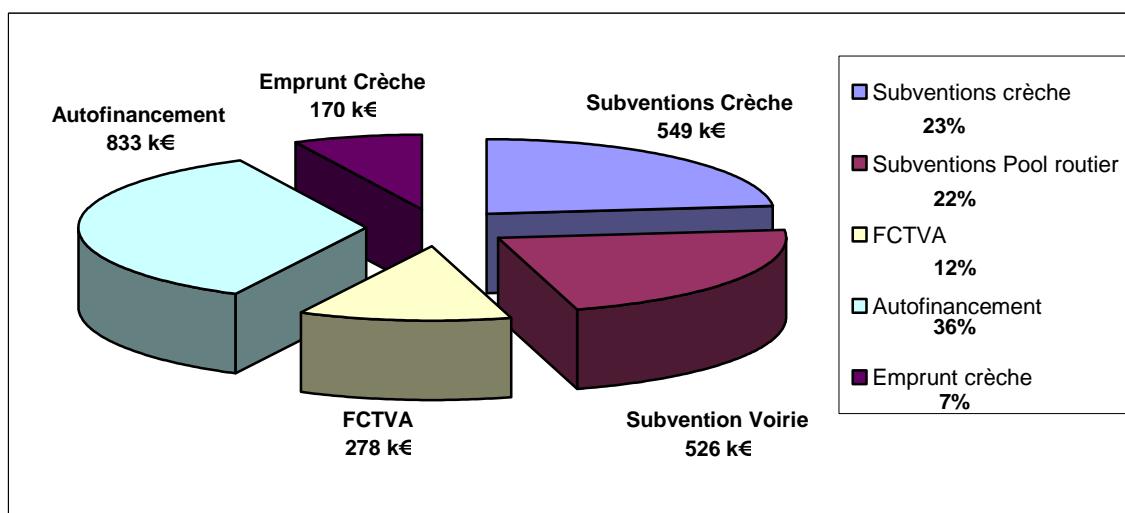


Les dépenses et les recettes s'élèvent respectivement à 1 385 546 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES



SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES



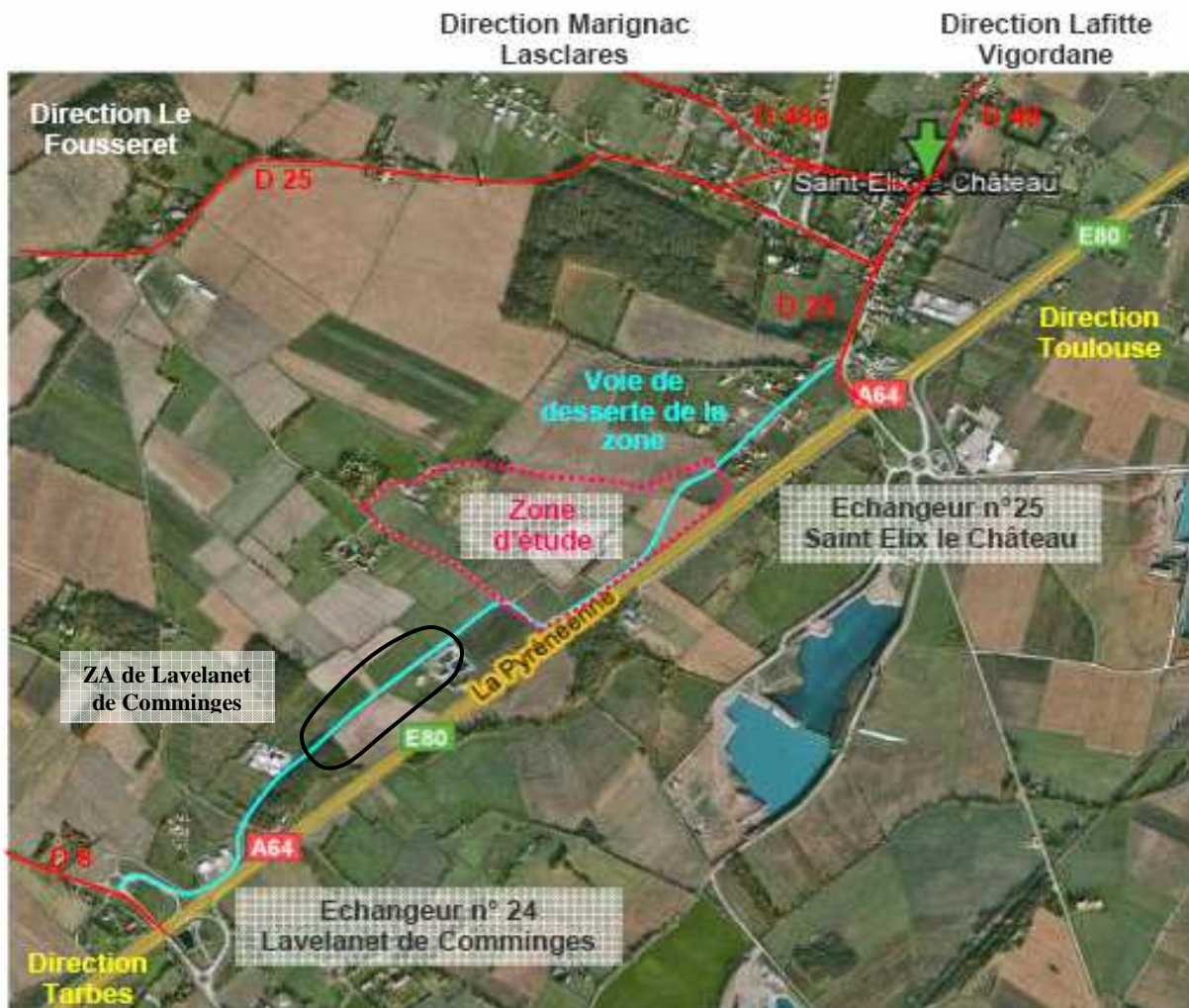
Les dépenses et les recettes sont respectivement de l'ordre de 2 354 810 €

Une Zone d'activités communautaire à Descaillaux

Le Conseil Communautaire, courant 2007, a décidé de créer une zone d'activités située en bordure d'autoroute, au lieu dit Descaillaux sur la commune de SAINT ELIX LE CHATEAU afin d'attirer les entreprises sur son territoire.

Cette année, des dépenses concernant la zone sont prévues au sein d'un budget annexe : achat de terrains (environ 10 hectares), frais d'études et d'aménagement.

Les contours de la ZA sont surlignés en rose sur le plan ci-dessous.



ZONE DE REVITALISATION RURALE (ZRR)

La CCLT se situe en ZRR. Ce classement permet aux entreprises de bénéficier d'un certain nombre d'avantages :

- exonération de cotisations sociales patronales pour toute nouvelle création d'emploi
- exonération d'impôts sur les bénéfices pour les entreprises nouvelles
- exonération de droit pour 5 ans de la taxe professionnelle

Toutes les entreprises intéressées pour s'implanter sur la ZA peuvent contacter la Communauté de Communes.

La Petite Enfance

La crèche et le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) devraient ouvrir leurs portes à la fin de l'année... Les travaux avancent à grands pas...
Le marché relatif à la gestion de la structure multi accueil a été lancé.

Une construction Haute Qualité Environnementale



Conception bioclimatique. Insertion au paysage. Matériaux H.Q.E.
Inertie thermique (brique monomur).
Façades bois protégées.
Chauffe-eau solaire.
Chauffage au sol et rafraîchissement par géothermie en puits.
Electricité photovoltaïque (revente à E.D.F.).
Isolation par l'extérieur.

Financement de la crèche et du RAM

Ce projet est subventionné à plus de 77%.

DEPENSES (TTC)		RECETTES	
Terrain	5 000.00 €	Subventions (dont) :	549 765.00 €
Frais études	65 180.00 €	<i>Etat</i>	176 300.00 €
Construction	708 559.00 €	<i>CR/ADEME</i>	20 820.00 €
Mobilier	96 876.00 €	<i>Conseil Général</i>	64 036.00 €
		<i>CAF</i>	288 609.00 €
		<i>FCTVA</i>	134 790.00 €
		Emprunt	170 000.00 €
		Autofinancement	21 060.00 €
Total	875 615.00 €	Total	875 615.00 €

Les inscriptions : C'est pour quand ?

Elles débuteront dès que la Communauté aura choisi le futur gestionnaire.
Pour ceux qui ont retourné le questionnaire, vous serez directement contacté.
L'information circulera également par les Mairies et les écoles.